

Chef de police municipale (en extinction)

Agents de police municipale · Filière police municipale · Catégorie C



Grille en vigueur depuis le 1er décembre 2023 · vérifiée par la FSU le 30 juillet 2026 · montants par mois, pour un temps complet.

ÉCHELONS	BRUT PAR MOIS	NET ESTIMÉ PAR MOIS	DU 1ER AU DERNIER ÉCHELON
8	1 867 € → 2 501 € indemnité SMIC comprise	1 483 € → 1 985 €	24 ans

ÉCHELON	DURÉE DE L'ÉCHELON	INDICE BRUT	INDICE MAJORÉ	TRAITEMENT BRUT	NET ESTIMÉ	GAIN NET
1er	2 ans 3 mois	394	374	1 841,12 €* + 25,90 € pour atteindre le SMIC	1 483,43 €	
2e	2 ans 9 mois	417	377	1 855,89 €* + 11,13 € pour atteindre le SMIC	1 482,53 €	-0,90 €
3e	3 ans 3 mois	425	382	1 880,50 €	1 492,54 €	+10,01 €
4e	3 ans 9 mois	454	403	1 983,88 €	1 574,60 €	+82,06 €
5e	4 ans	473	417	2 052,80 €	1 629,30 €	+54,70 €
6e	4 ans	526	456	2 244,79 €	1 781,69 €	+152,39 €
7e	4 ans	566	484	2 382,63 €	1 891,10 €	+109,41 €
8e	fin de grille	597	508	2 500,77 €	1 984,84 €	+93,74 €

En résumé : du 1er au 8e échelon, le net estimé passe de 1 483 € à 1 985 €, soit 501 € de plus en 24 ans.

* Ce traitement est inférieur au SMIC : une indemnité le complète chaque mois (montant indiqué dessous). Elle ne compte pas pour la pension de la CNRACL ; elle cotise seulement à la retraite additionnelle (RAFP).

Net estimé : ce qui reste après les cotisations obligatoires (retraite, CSG, CRDS), pour un fonctionnaire à temps complet. Votre bulletin contient souvent aussi des primes (IFSE), une NBI ou un supplément familial : ils ne sont pas comptés ici, votre net réel est donc en général plus élevé. L'impôt prélevé à la source n'est pas déduit.

Monter d'échelon peut faire baisser le net (chiffres en rouge). D'un échelon à l'autre, le traitement augmente un peu et l'indemnité SMIC baisse du même montant : le brut ne change pas. Mais la cotisation retraite principale (CNRACL, 11,10 %) s'applique au traitement et pas à l'indemnité, qui ne supporte que la RAFP (5 %) : le net baisse donc de quelques centimes. Le net ne repart vraiment à la hausse qu'à partir du 3e.

Pour comprendre

Lire la grille

Votre salaire de base dépend de votre échelon. Chaque échelon a un indice majoré : multiplié par la valeur du point d'indice (4,92278 € par mois depuis le 1er juillet 2023), il donne le traitement brut. L'indice brut sert seulement au classement.

On monte d'un échelon à l'ancienneté, une fois passé le temps indiqué dans le tableau.

Pour vous situer : votre échelon et votre indice majoré sont écrits sur votre bulletin de paie.

Et après ?

C'est le grade le plus élevé de ce cadre d'emplois. Pour aller plus loin, il faut changer de cadre d'emplois, par concours ou par promotion interne.